

Qu'est ce qu'un médicament **BIOLOGIQUE** ?

Les médicaments sont généralement obtenus par des procédés chimiques. Au contraire, les médicaments biologiques ou biomédicaments **sont produits à partir d'un organisme vivant** tel que des cellules vivantes qui ont été modifiées grâce au recours à une haute technologie, appelée la biotechnologie.

Par exemple les insulines utilisées dans le traitement du diabète sont des médicaments biologiques.



Les médicaments biologiques sont des médicaments de plus en plus prescrits à l'hôpital comme en ville. Leur action très ciblée a permis de **révolutionner le traitement d'un large éventail de maladies** : diabète, maladies inflammatoires de l'intestin, maladies rhumatismales, certains cancers...

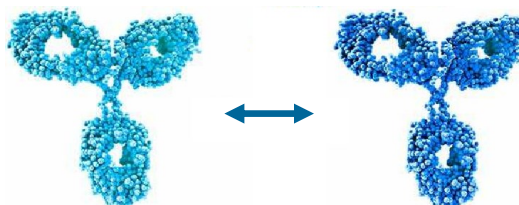
Qu'est ce qu'un médicament **BIOSIMILAIRE** ?

Lorsque le brevet protégeant le médicament biologique arrive à expiration, d'autres laboratoires peuvent produire des médicaments appelés « biosimilaires ». Ces médicaments sont des médicaments biologiques **développés pour être similaires à ceux de référence** existant. Leur production nécessite le recours à une même haute technologie.



Similarité

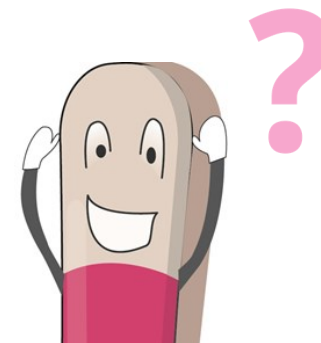
Ces médicaments sont dits « similaires » car ils peuvent présenter d'infimes différences, liées à la variabilité naturelle des organismes vivants utilisés pour leur production. Ces variations sont maintenues dans des limites strictes **afin de garantir la même efficacité, la même qualité et la même sécurité** entre le biosimilaire et le médicament biologique de référence.



Médicament biologique de référence

Biosimilaire

En tant que **PATIENT**, qu'est-ce que cela change pour moi ?



PEU DE CHOSE !


A part le **nom** qui est différent, rien ne change !

Le biosimilaire est aussi efficace et se présente sous la **même forme** que son médicament de référence, **je le supporterai aussi bien**.

Il est administré de la **même façon**, à la **même dose** et à la **même fréquence**. Et pour le médecin, rien ne change non plus dans mon **suivi** !

Comme tout médicament, des **effets indésirables** peuvent tout de même apparaître. Si cela se produit, je n'hésite pas à en **informer mon médecin au plus vite**.


VRAI ou FAUX ?

 Les biosimilaires sont des génériques ?

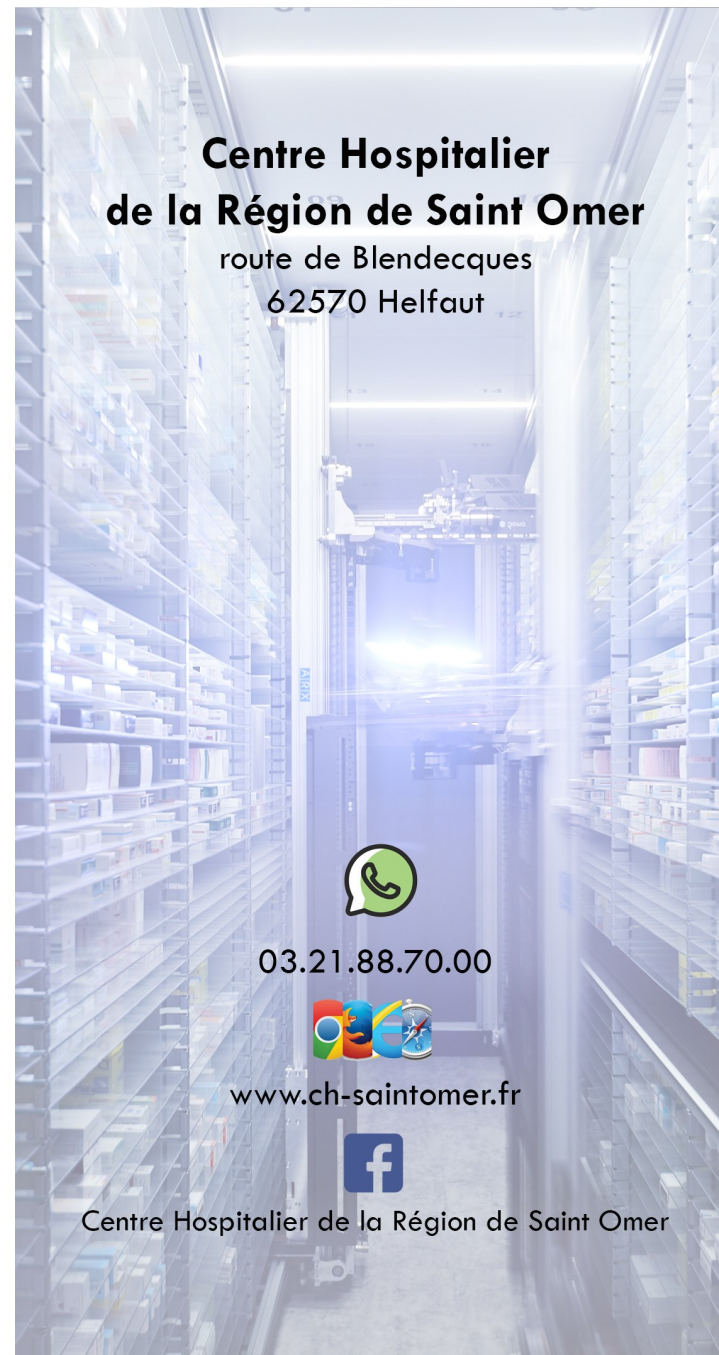
FAUX ! Leurs modes de fabrication sont différents. Les génériques sont issus de la chimie tandis que les biosimilaires sont eux fabriqués à partir d'organismes vivants.

 On les appelle biosimilaires car ils sont produits comme les produits « bio » par l'agriculture biologique ?

FAUX ! Les biosimilaires sont des médicaments dits biologiques (comme les biomédicaments) car ils sont produits grâce à des organismes vivants.

 Je n'ai aucun risque à prendre un biosimilaire plutôt que son biomédicament de référence ?

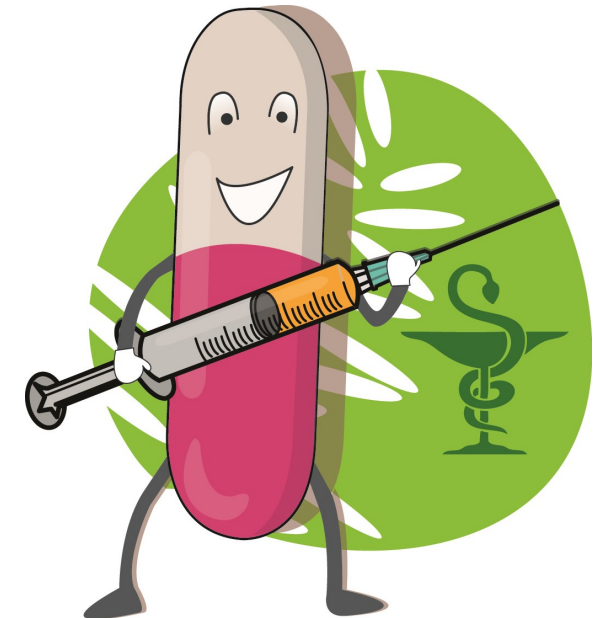
VRAI ! L'efficacité des biosimilaires ainsi que leur sécurité sont démontrées et similaires au médicament de référence, donc aucun risque. Vous serez traité de la même manière qu'avec le médicament de référence et avec le même résultat.



CENTRE
HOSPITALIER 
Région de Saint-Omer

Tout savoir sur les médicaments

BIOSIMILAIRES



CENTRE
HOSPITALIER 
Région de Saint-Omer

Novembre 2019